



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, codes 36 et 37

Hebdos régionaux Capitale nationale Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean

**Projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin**  
**dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix**

**LE BAPE INFORME LA POPULATION**

Québec, le 15 décembre 2011 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient deux séances d'information sur le *Projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix* par EEN CA Rivière du Moulin S.E.C. Ces séances auxquelles participera le promoteur seront animées par une représentante du BAPE et auront lieu aux endroits suivants :

Mardi 17 janvier 2012 19 h 30	Baie-Saint-Paul	Salle Desjardins Forum-jeunesse Charlevoix-Ouest 13, rue de la Lumière Baie-Saint-Paul
Mercredi 18 janvier 2012 19 h 30	Saint-Honoré-de- Chicoutimi	Centre récréatif Saint-Honoré 100, rue Paul-Aimé Hudon Saint-Honoré-de-Chicoutimi

L'objet de ces séances d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Ces séances d'information s'inscrivent dans le mandat que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet. La période d'information et de consultation du dossier par le public débute aujourd'hui et se terminera le 30 janvier 2012.

**OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 30 janvier 2012, ces documents peuvent être consultés dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque publique de Saint-Honoré, 7100, rue Paul-Aimé Hudon, Saint-Honoré-de-Chicoutimi ;
- Bibliothèque René-Richard, 9, rue Forget, Baie-Saint-Paul ;
- Bibliothèque publique de Mashteuiatsh, 77, rue Uapakalu, Mashteuiatsh.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que sur le site Web du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

## LE PROJET

EEN CA Rivière-du-Moulin S.E.C., promoteur du projet, projette implanter un parc éolien qui aurait une puissance de 350 MW déployée par 175 éoliennes de 2 MW chacune. Entièrement localisé sur des terres publiques, le domaine du parc éolien couvrirait un total de 15 422 ha (154 km<sup>2</sup>) et se situerait sur le territoire non organisé du Lac-Pikauba dans la MRC de Charlevoix (143 éoliennes) et le territoire non organisé du Lac-Ministuk dans la MRC du Fjord-du-Saguenay (32 éoliennes). Il couvrirait en partie deux territoires fauniques structurés, soit la réserve faunique des Laurentides (11 869 ha) et la zec Mars-Moulin (3 553 ha).

Le parc éolien nécessiterait, entre autres, la construction de 86 km de nouveaux chemins et l'amélioration de chemins existants, la préparation des aires de travail et la construction d'un centre d'entretien et de maintenance. Un réseau électrique, majoritairement souterrain, convergerait vers un poste de raccordement élévateur de tension 34,5 kV – 345 kV situé au centre du domaine du parc éolien. Ce dernier permettrait le raccordement à une ligne électrique à 345 kV qui serait construite par Hydro-Québec. Le projet est évalué à 800 M\$. La phase de construction pourrait commencer dès l'automne 2012 et se poursuivre en 2013, 2014 et 2015.

### Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Selon l'étude d'impact, en appliquant les mesures d'atténuation courantes, le projet n'aurait dans l'ensemble que de faibles impacts résiduels sur les milieux physique, biologique et humain. La construction des nouveaux chemins entraînerait le déboisement de 500 ha, ce qui pourrait avoir une répercussion sur la Grive de Bicknell, une espèce vulnérable présente dans la zone. Le promoteur s'engage donc à s'abstenir de déboiser durant la période de nidification de cette espèce. L'étude mentionne que l'impact sur le paysage serait de nul à mineur, sauf aux emplacements des lacs de l'Enfer, Georges, Marchand, Pikauba et Tourangeau où il serait d'importance moyenne. Enfin, en phase d'exploitation du parc, un programme de suivi environnemental portant sur la mortalité d'oiseaux et de chauves-souris ainsi que sur le climat sonore est proposé.

Des répercussions positives importantes sur le plan socioéconomique seraient prévues. Plus de 200 personnes travailleraient sur le chantier durant la construction du parc alors que son exploitation créerait quelque 20 emplois permanents. Les retombées économiques directes du chantier de construction seraient d'au moins 480 M\$ pour l'ensemble du Québec. Durant l'exploitation du parc, un loyer annuel de plus de 1,8 M\$ serait payé au gouvernement du Québec et une contribution financière de près de 900 000 \$ par année serait versée aux communautés locales.

## LA DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE

C'est durant cette période d'information de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le **30 janvier 2012**, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Louise Bourdages, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 532 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [cole-dumoulin@bape.gouv.qc.ca](mailto:cole-dumoulin@bape.gouv.qc.ca).